

**RELEVE DE LA DECISION N° 2026 04 22**  
Prise par le Bureau de la Communauté d'Agglomération  
**Lors de sa réunion du 18 juin 2026**

*(en application de la délibération du Conseil Communautaire  
en date du 9 avril 2026 portant délégation de compétence au Bureau)*

L'an deux mille vingt-six, le 18 juin, le Bureau du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 11 juin, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération, à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

**Présents** : François BLANCHET, Yann THOMAS, Kathia VIEL, Thierry BIRON, Nathalie PONCET, Philippe MOREAU, Maryse AUGUIN, Hervé BESSONNET, Laëtitia MARECHAL, Jean-François BIRON, Laurent DURANTEAU.

**Excusés** : Isabelle DURANTEAU, Walter SCHOEPFER, Thierry FAVREAU.

**Autorisation de lancement et de signature d'un marché de travaux  
d'assainissement rue de Boisvinet**

Parmi la programmation pluriannuelle des travaux d'assainissement à mettre en œuvre, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a budgété la réalisation de travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement rue de Boisvinet, entre la rue de la Pelle à Porteau et le Boulevard de la Mer.



Le maître d'œuvre ARTELIA a établi les études d'avant-projet, les études de projet et le dossier de consultation des entreprises de cette opération de travaux.

Les prestations à charge du lot n° 1 Travaux d'assainissement comprennent les travaux suivants :

- Pose d'un nouveau réseau EU de collecte gravitaire,
- Pose d'un nouveau réseau EP de collecte gravitaire,
- Pose des branchements EU et EP,
- Inertage ou dépose des réseaux obsolètes,
- Réfection des chaussées.

**Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération**  
ZAE du Soleil Levant  
CS 63669 - Givrand  
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55  
Courriel [accueil@payssaintgilles.fr](mailto:accueil@payssaintgilles.fr)

Les prestations à charge du lot n° 2 Contrôles comprennent :

- ITV et tests de compactage sur l'ensemble des ouvrages des réseaux EU et EP posés par le titulaire du lot n° 1,
- tests d'étanchéité sur l'ensemble des ouvrages des réseaux EU posés par le titulaire du lot n° 1.

Les travaux ont été estimés par le maître d'œuvre ARTELIA à 500 000 € HT.

**Le Bureau Communautaire,**

**Dûment convoqué,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216 1 et suivants,**

**Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L2120-1 2°, L2123-1 1°, R2123-1 1°, R2123-4 et suivants,**

**Vu la délibération n° 2026 3 08 du 9 avril 2026 portant définition des délégations d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président,**

**Vu les crédits inscrits au Budget 2026,**

**Vu le rapport,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

**Article 1** : d'autoriser le lancement d'une consultation selon la procédure adaptée pour la passation d'un marché de Travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement rue de Boisvinet à Saint Gilles Croix de Vie ;

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à attribuer les marchés aux candidats classés en première position selon le rapport d'analyse des offres établi et à signer les marchés correspondants avec les attributaires désignés.

**Fait et délibéré,**

**Les jour, mois et an que dessus,**

**Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,**

**Certifié exécutoire par le Président compte tenu :**

- de la transmission au contrôle de légalité le : 24 JUIN 2026
- de la publication sur le site [www.payssaintgilles.fr](http://www.payssaintgilles.fr) le : 25 JUIN 2026

Givrand, le 23 juin 2026

Le Président,

François BLANCHET



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*